

PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE

■ Covid-19 – à compter de septembre 2022
/ 30 août 2022

1. Port du masque

- > **Recommandé** dans l'enceinte de LRUniv, en particulier dans les lieux clos non « ventilables » et dans les locaux à forte promiscuité
- > **Fortement recommandé** pour les personnes fragiles, symptomatiques, immunodéprimées, âgées, malades chroniques et fragiles, cas contact ou cas confirmé y compris 7 jours après la sortie d'isolement.
- > Des masques sont à votre disposition auprès des accueils de chaque site.
 - Mise à disposition de masque à usage unique (chirurgicaux) aux accueils des sites pour les personnels.
 - Mise à disposition de masque FFP2 via les responsables hiérarchiques ou d'unité de travail pour les personnels sur prescription du médecin du travail ou du médecin référent.
 - Mise à disposition de masques en tissus UNS1 pour les étudiants au niveau des accueils des bâtiments.

Rappel : des box pour déposer les masques à usage unique usagés sont positionnés dans les différents halls d'entrée.

2. Lavage des mains

- > LRUniv favorise le **lavage fréquent des mains** qui est efficace et plus écologique que l'utilisation de lingettes désinfectantes. Un réassort des sanitaires est réalisé quotidiennement.
- > Les derniers stocks de lingettes seront mis à disposition dans les accueils des sites pour les services qui en auraient un besoin particulier.
- > Des **bornes de distribution de gel hydroalcoolique** sont installées aux entrées des différents bâtiments et réapprovisionnées régulièrement.

3. Se tester / se déclarer / s'informer

- > Des **autotests** sont à votre disposition auprès des accueils de chaque site.
- > Maintien de l'auto déclaration auprès de la direction de l'établissement dans l'hypothèse où vous seriez reconnu cas contact ou contaminé via l'adresse : cas_covid-19@univ-lr.fr
- > **Isolement quand contamination avérée**, pendant 7 jours si schéma vaccinal complet ou pendant 10 jours si non vacciné ou schéma vaccinal incomplet (se référer au site AMELI : <https://www.ameli.fr/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/isolement-duree-precautions-regles-d-hygiene>) ; reprise du travail possible si test de dépistage négatif et port du masque fortement conseillé.
- > Etudiants, personnels, vous vous posez des questions alors saisissez-nous via l'adresse : covid2019@univ-lr.fr

4. Ventilation des locaux

- > Les amphis et les grands volumes ventilés mécaniquement restent en 100% air neuf (c.à.d : pas de recyclage de l'air).
- > Une **ventilation naturelle** des autres locaux par ouverture des fenêtres (10 minutes toutes les heures) est fortement conseillée.

5. Respect de la distanciation

Si le protocole national n'en fait plus échos, il convient de prendre en compte les préconisations suivantes :

5. 1. Bureaux / salles de convivialité

- > Une distance d'au moins un mètre de sécurité entre 2 collègues est fortement recommandée.

5. 2. Salles de réunion

- > Utilisation des locaux à capacité maximale (conforme à la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les ERPs).

5. 3. Salles de cours et amphis

- > Utilisation des locaux à capacité maximale (conforme à la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les ERPs).

5. 4. Cas particuliers des examens

- > Installation **un siège sur 2** fortement recommandée avec mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

6. Missions

- > Avant chaque départ en mission, merci de se référer aux sites suivants afin de vous assurer des conditions sanitaires à respecter :
 - Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
 - Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer : <https://www.interieur.gouv.fr/covid-19/deplacements-internationaux>





**D'ici
on voit
+ loin !**



univ-larochelle.fr